

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit. : PULL HIVER VEGETAL

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange : Produit d'hivernage végétal

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SODIFAG
ZI Maclaunay
51210 Montmirail

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
FRANCE	Centre Antipoison Hôpital Edouard Herriot	5 Place d'Arsonval F-69437 Lyon Cedex 03	+33 4 72 11 69 11
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Nancy Hôpital Central	29 avenue du Maréchal de Lattre-de- Tassigny F-54035 Nancy Cedex	+33 3 8332 3636
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT de la directive REACH annexe XIII.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB de la directive REACH annexe XIII.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
éthanol	(n° CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro index) 603-002-00-5	< 5	F; R11	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319

Textes des phrases R et H: voir section 16

PULL HIVER VEGETAL

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: Faire respirer de l'air frais.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation modérée.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Peut provoquer une légère irritation.
Symptômes/lésions après ingestion	: Pas d'information spécifique disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen(s) d'extinction approprié(s)	: Adapter les agents d'extinction à l'environnement.
Agents d'extinction non appropriés	: Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Formation de CO et de CO ₂ en cas de combustion (monoxyde de carbone - dioxyde de carbone).
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Appareil respiratoire autonome.
------------------------------	-----------------------------------

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Les épandages peuvent être glissants.
-------------------	---

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Gants. Vêtements de protection appropriés: voir "Manipulation".
Procédures d'urgence	: Délimiter la zone de danger. Nettoyer les vêtements contaminés.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Procédures d'urgence	: Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pollution du sol et de l'eau. Empêcher toute propagation dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés. Voir "Manipulation" pour choix en matériaux d'emballage. Boucher la fuite, couper l'alimentation. Endiguer le liquide répandu. Réaction dangereuse: mesurer le mélange gaz-air explosif. Réaction: diluer gaz/vapeur inflammable avec rideau d'eau. Eaux de précipitation peuvent être toxiques/corrosives. Échauffement: diluer gaz/vapeur toxique avec eau pulvérisée.
Procédés de nettoyage	: Absorber liquide répandu dans matériau inerte, p.ex.: sable/terre. Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme. Matériau approprié du récipient: voir "Manipulation". Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Porter produit recueilli au fabricant/à instance compétente. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Aucune sous utilisation normale.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

PULL HIVER VEGETAL

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Produits incompatibles	: Acides forts.
Matières incompatibles	: Sources d'inflammation.
Température de stockage	: 5 - 35 °C
Chaleur et sources d'ignition	: TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE: sources d'ignition. sources de chaleur.
Lieu de stockage	: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
Matériaux d'emballage	: Conserver dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

éthanol (64-17-5)		
France	Local name	Alcool éthylique
France	VME (mg/m³)	1900 mg/m³
France	VME (ppm)	1000 ppm
France	VLE (mg/m³)	9500 mg/m³
France	VLE (ppm)	5000 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipeement de protection individuelle	: Eviter toute exposition inutile.
Vêtements de protection - sélection du matériau	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des mains	: Gants. Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile (NBR)
Protection oculaire	: Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Protection respiratoire non requise dans conditions normales
Autres informations	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: fluide.
Couleur	: Jaune clair.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: < 11
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: ≈ 214 °C
Point d'éclair	: > 60 °C
Température d'auto-inflammation	: >= 400
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: ≈ 1,03 g/cm³
Solubilité	: complètement soluble.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible

PULL HIVER VEGETAL

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

hautes températures :

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: < 11
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: < 11
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

PULL HIVER VEGETAL	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

PULL HIVER VEGETAL	
BCF poissons 1	<=

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PULL HIVER VEGETAL	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT de la directive REACH annexe XIII.	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB de la directive REACH annexe XIII.	

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

PULL HIVER VEGETAL

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Pas de rejet de la substance dans les eaux usées.
code EURAL	: 16 03 06 - déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle pour le transport (IATA)	: Non applicable
Désignation exacte d'expédition/Description (ADN)	: Non applicable
Désignation exacte d'expédition/Description (RID)	: Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Transport hazard class(es) (ADR)	: Non applicable
----------------------------------	------------------

IMDG

Transport hazard class(es) (IMDG)	: Non applicable
-----------------------------------	------------------

IATA

Transport hazard class(es) (IATA)	: Non applicable
-----------------------------------	------------------

ADN

Transport hazard class(es) (ADN)	: Non applicable
----------------------------------	------------------

RID

Transport hazard class(es) (RID)	: Non applicable
----------------------------------	------------------

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable
Groupe d'emballage (ADN)	: Non applicable
Groupe d'emballage (RID)	: Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	: Non
Polluant marin	: Non
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Transport interdit (ADN)	: Non
--------------------------	-------

PULL HIVER VEGETAL

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Non soumis à l'ADN : Non

- Rail transport

Transport interdit (RID) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII
Ne contient pas de substance candidate REACH
Ne contient pas des substances Annexe XIV.

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique n'a été effectuée pour cette substance ou ce mélange par le fournisseur

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
R11	Facilement inflammable
F	Facilement inflammable

FDS (REACH Annexe II)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit